



NATIONS UNIES

ASSEMBLEE
GENERALE



Distr.
LIMITEE
A/C.5/L.797
24 octobre 1963
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS-
ESPAGNOL

Dix-huitième session
CINQUIÈME COMMISSION
Point 61 d) de l'ordre du jour

NOMINATIONS AUX POSTES DEVENUS VACANTS DANS LES
ORGANES SUBSIDIAIRES DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Tribunal administratif des Nations Unies

(Note du Secrétariat)

1. Ainsi qu'il est indiqué dans le document A/5457, deux sièges deviendront vacants au Tribunal administratif à l'expiration, le 31 décembre 1963, du mandat de MM. Héctor Gros Espiell (Uruguay) et Sture Petré (Suède).
2. Les deux candidatures suivantes ont été proposées.

Dr Héctor Gros Espiell (Uruguay)

Né à Montevideo le 17 septembre 1926; docteur en droit et en sciences sociales, 1952; Sous-Secrétaire d'Etat au Ministère des relations extérieures de l'Uruguay; professeur titulaire de droit constitutionnel à la Faculté de droit et de sciences sociales; ancien professeur de droit constitutionnel dans les Ecoles normales; ancien professeur de droit constitutionnel à l'Instituto Militar de Estudios Superiores; ancien Secrétaire par intérim du Conseil national de gouvernement; membre de la Direction de la fonction publique; directeur du journal "Tribuna"; ancien rédacteur politique du journal "El Debate"; délégué de l'Uruguay au deuxième congrès de l'Union latine, Madrid, 1954; Commission internationale de droit pénal, Genève, 1951; huitième et dixième Conférences générales de l'UNESCO, Montevideo, 1954 et Paris, 1958; sixième et septième Conférences des ministres des relations extérieures, San José, Costa Rica, 1960; Conférence des vingt et un, Bogota, 1960; Conférence extraordinaire du Conseil économique et social interaméricain, Punta del Este, 1951; délégué de l'Institut d'histoire et de géographie au Congrès d'histoire d'Amérique,

Buenos Aires, 1960, et au Congrès sur la pensée constitutionnelle de l'Amérique latine, Caracas, 1961; délégué de l'ordre des avocats de l'Uruguay et aux conférences panaméricaines des avocats de Buenos Aires et de San Pablo, 1959; membre du Tribunal administratif des Nations Unies; membre de l'Institut d'histoire et de géographie de l'Uruguay, et de l'Institut d'études politiques de Madrid; conférences à l'Université centrale de Madrid (Faculté des sciences politiques et économiques), à l'Instituto de Cultura Hispánica; à l'Université Minas Gerais (Faculté de droit); à l'Université du Paraguay (Faculté de droit) et à l'Université Mayor de San Andrés, La Paz (Faculté de droit); collaborateur de la Revista de Derecho, Jurisprudencia y Administración; Revue de la Faculté de droit et de sciences sociales; la Justicia Uruguaya; Revue de l'ordre des avocats de l'Uruguay, etc.

Commandeur de l'Ordre d'Alfonse le Sage (Espagne).

Grand officier de l'Ordre du mérite de la République italienne.

Grand Croix de l'Ordre del Sol, Pérou.

Grand Croix de l'Ordre del Condor de los Andes, Bolivie.

Ouvrages publiés :

"El Partido Nacional y la Reforma de la Constitución", 1952;

"Las Constituciones del Uruguay", 1956; "La Constitución y los Tratados Internacionales", 1959; "El Problema del Método en el Derecho Constitucional",

"La Corte Electoral", 1960; "El Pensamiento Institucional del Período Artiguista", 1961; "Antecedentes del Neo Parlamentarismo Uruguayo", 1962

En collaboration :

"Constitución Uruguaya Anotada", en collaboration avec Daniel Hugo Martins, 1951;

"Constitución Uruguaya Anotada", en collaboration avec Daniel Hugo Martins, édition révisée, 1958; "Posibilidad Constitucional de Supresión de Cargos en la Oportunidad a que se refiere el artículo 215 de la Constitución de la República", exposés de MM. Justino Jiménez de Arechaga, Hugo Barbagelata et Héctor Gros Espiell devant la Commission du budget du Sénat, 1962.

M. Sture Petréen (Suède)

Né en 1908; diplômé de la Faculté de droit de l'Université de Lund, 1930, et diplômé de philosophie, 1932; membre de divers tribunaux, 1933-1943; juge assesseur de la Cour d'appel de Stockholm, 1943; directeur du Service juridique du Ministère des affaires étrangères depuis 1949, avec rang d'ambassadeur depuis 1957; conseiller juridique auprès de la délégation suédoise à l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations Unies, 1948-1959; conseiller juridique du représentant de la Suède au Comité des ministres du Conseil de l'Europe depuis 1949; Vice-Président suppléant du Tribunal suédois du travail depuis 1950; membre du Tribunal administratif des Nations Unies depuis 1952; membre de la Commission européenne des droits de l'homme depuis mai 1954; membre du Comité d'administration de l'Institut d'histoire du droit depuis 1947; professeur adjoint à la Faculté de sciences économiques de l'Université de Stockholm depuis 1950; membre de la Cour permanente d'arbitrage depuis 1955; Président du Tribunal d'arbitrage constitué pour régler le litige entre les Gouvernements français et espagnol relatif au lac Lanoux; Président de la Cour d'appel royale suédoise de Stockholm; a accompli plusieurs autres missions et travaux juridiques.
